042-284210242-20161110-16-10-087-DE

## SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2016

# BUREAU DU CONSEIL D'ADMINIS FRATION Publication : 24/11/2016



#### **REUNION DU 10 NOVEMBRE 2016**

#### **DECISION**

Numéro 16 - 10 - 087

Décision 4 : L'avenant n°1 au lot n°2 du marché de maintenance des installations de chauffage, ventilation mécanique et rafraichissement du SDIS de la Loire.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 27 juillet 2016 s'est réuni le 27 octobre 2016 à partir de 15 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président); Claude Liogier (membre du bureau); Bernard Philibert (Président).

#### Exposé du rapport effectué par le Président :

Cet avenant a pour objet de prendre en compte les prestations de maintenance des installations remplacées récemment (suppression / changement de chaudières ou d'aérothermes...) dans les centres d'incendie et de secours de Belmont de la Loire, Chazelles sur Lyon, Noirétable et Maclas.

Le montant minimum du marché passe ainsi de 26 100 euros HT à 26 353 euros HT (montant correspondant au montant global et forfaitaire de la maintenance préventive de l'ensemble des installations), soit une augmentation de 0, 97 %.

### Vu le rapport présenté par le Président, le Bureau prend la décision suivante :

#### Article 1:

Le Bureau du Conseil d'administration approuve le projet d'avenant n°1 au lot n°2 du marché de maintenance des installations de chauffage, ventilation mécanique et rafraichissement du SDIS de la Loire et autorise le Président à signer le document joint en annexe.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20161110-16-10-087-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2016

Publication: 24/11/2016

Bernard PHILIBERT